

Balades à cheval, un loisir nature encore peu commun

ÉQUITATION La pratique en extérieur peine à se développer dans la région malgré un fort potentiel du réseau équestre et les atouts d'une activité respectueuse de l'environnement.

PAR ANNE.DEVAUX@LACOTE.CH

La randonnée équestre réunit au moins quatre éléments qui en font un loisir qui a de l'avenir: mobilité douce, tourisme lent, connexion avec la nature et goût du terroir. Même si le paysage se transforme et les chemins se bétonnent, les hauteurs des districts de Morges et Nyon offrent un joli territoire aux cavaliers. Pour développer et entretenir ce réseau de chemins ouverts aux chevaux, les associations équestres misent sur la communication et la collaboration avec les communes et les particuliers propriétaires. Cependant, le cheval étant considéré par la loi comme un véhicule, les cavaliers doivent impérati-



Les bonnes relations avec les communes et les gardes forestiers permettent de préserver les chemins qui nous sont désignés.

KAY RICHIGER
PRÉSIDENTE DES PARCOURS ÉQUESTRES
CONSEILLÉS DU 14^E ARRONDISSEMENT

vement emprunter des voies carrossables. Ils sont donc amenés à partager routes et chemins avec les automobilistes, les cyclistes, les piétons et les autres animaux, sauvages ou domestiques. Cela ne s'improvise pas quand il faut garder le contrôle en toutes circonstances d'un animal pour qui la survie est la fuite.

Des chemins à partager

Le partage de voies de circulation entre des usagers qui ne se comprennent pas toujours bien est le premier frein à la pratique de l'équitation en extérieur. En effet, les chevaux doivent être habitués à sortir dans un environnement non



Groupe de randonneurs en formation au dessus de Givrins, encadré par Véronique Baumgartner. VÉRONIQUE BAUMGARTNER

protégé. Les cavaliers doivent quant à eux se montrer non seulement compétents, mais également éduqués à comprendre et respecter l'environnement dans lequel ils randonnent.

L'Association suisse des randonneurs équestres (ASRE) attache une grande importance à l'information et à la formation des cavaliers hors manège. A Givrins, Véronique Baumgartner, guide et formatrice de cavaliers de randonnées, sillonne le pied du Jura depuis plus de vingt ans. Elle insiste sur la communication et donne l'exemple des VTT. Ceux-ci ar-

rivent sans s'annoncer à grande vitesse derrière les chevaux, pouvant provoquer une grande frayeur et un réflexe de fuite de la part de la monture. «Au-dessus de Givrins et des villages alentour, pas mal de cavaliers se promènent. Il y a quelque temps, nous y avons fait une approche entre usagers et discuté entre représentants des uns et des autres pour mieux se comprendre et se respecter sur les sentiers que nous empruntons tous», explique-t-elle ajoutant que dans tous les cas, la politesse et le sourire sont bénéfiques aux relations.

Développer le réseau

Le pied du Jura est assez bien loti en nombre de chemins cavaliers, suffisamment pour permettre aux randonneurs de sillonner la région en empruntant les réseaux recommandés ou obligatoires dans certaines communes. A Essertines-sur-Rolle, Kay Richiger les connaît comme sa poche. Présidente



Politesse et sourire améliorent les relations entre cavaliers, cyclistes et piétons qui fréquentent les mêmes chemins.

VÉRONIQUE BAUMGARTNER
GUIDE ET FORMATRICE
DE RANDONNÉE ÉQUESTRE

des Parcours équestres conseillés (PEC) du 14^e arrondissement, qui comprend de nombreuses communes de la région de La Côte, elle aussi joue la carte de la communication. «Les bonnes relations avec les communes et les gardes forestiers permettent de

préserver et d'améliorer les chemins qui nous ont été désignés. L'intégralité des cotisations de nos membres est utilisée pour financer les travaux de réfection et d'entretien des chemins à notre initiative. Souvent, les communes participent financièrement», précise-t-elle.

Les sentiers cavaliers sont naturellement plus nombreux loin des zones d'urbanisation. Néanmoins, toute la zone occupée par des terrains agricoles et viticoles, au-dessus du ruban d'urbanisation au bord de la rive lémanique jusqu'au pied du Jura, est quasiment déshéritée de réseau équestre, privant les passionnés de balades à cheval.

Pénurie de gîtes équestres

Il faut distinguer la promenade à cheval, qui consiste à sortir au moins une heure hors du manège, de la randonnée, qui comporte au moins une nuit loin de l'écurie. Les gîtes équestres officiellement catalogués par l'ASRE dans les districts de Morges et Nyon se comptent sur les doigts d'une main: il y en a deux. L'un, accueille les

EN SAVOIR PLUS

www.asre.ch
www.chevaud.ch/pec-du-14eme-arr

randonneurs, chevaux et ânes, au lieu-dit Au Carroz, à Gimel, sur le domaine agricole chez Mary et André Croisier. L'autre se trouve à Dizy, chez François-Philippe Devenoge, le gîte de la Venoge à la ferme La Lizerne. Véronique Baumgartner explique cette pénurie par l'investissement conséquent que les propriétaires doivent consentir pour offrir des infrastructures aux normes de sécurité pour les chevaux, notamment du point de vue de la sécurité et des assurances. De l'avis des intéressés, le peu de publicité autour de la randonnée équestre ne favorise pas ce tourisme. François Philippe Devenoge assure le gîte et le couvert de randonneurs cavaliers quatre à cinq fois par an: «Ils viennent du Gros-de-Vaud. Je reçois aussi des Genevois qui tentent une percée hors de leur canton. C'est le bouche-à-oreille qui forge la réputation de l'étape».

Les chevaux ne sont pas les bienvenus dans les champs

Les parcelles agricoles sont des propriétés privées qui ne sont pas ouvertes aux cavaliers en balade. Un cheval d'une demi-tonne exerce une pression de 120 kg environ par pied et occasionne de gros dégâts dans les sols meubles. Si, pour des raisons de sécurité, il n'y avait pas d'autres solutions que de passer au bord d'un champ, il est conseillé de prévenir l'agriculteur qui l'exploite. Les bandes herbeuses de 50 cm environ qui bordent les champs au bord des routes, celles de 3 mètres qui séparent les champs de la lisière de la forêt et des haies ainsi que les ban-

des encore plus larges au bord des rivières sont classées en surface de promotion pour la biodiversité et ne constituent pas des chemins. Dans les zones résidentielles, la loi oblige les cavaliers à ramasser les crottins, y compris pendant la promenade. Compostés et correctement utilisés, ils sont traditionnellement considérés comme un fertilisant écologique efficace surtout pour les rosiers. Loin des habitations, le crottin de cheval qui jonche les sentiers joue un rôle dans l'alimentation des oiseaux, qui le picorent pour faire le plein de nutriments.